

## Edito

Presque une année que la Covid a envahi nos vies ! Suspendu aux annonces gouvernementales, notre quotidien est chamboulé, étirant jusqu'à la fracture le lien social, confinant la rencontre et les échanges, occasionnant des malaises psychologiques voire des burn-out.



Un an que nous apprenons à vivre « avec » mesurant, chaque jour un peu plus, les conséquences des choix économiques et sociaux qui nous ont conduit à cette situation : le manque de lits à hôpital, les services de réa saturés, le manque de vaccins...

« Vivre avec », ce n'est pas se laisser infantiliser par un gouvernement qui refuse de reconnaître ses erreurs et qui continue à poursuivre sa politique libérale ! Les lois Retraite et Assurance Chômage sont toujours dans le tiroir, prêtes à être dégainées dès que possible !

« Vivre avec », ce n'est pas renoncer à nos libertés, sacrifier nos conditions de travail, se résigner à se serrer la ceinture et abandonner toute perspective de changement.

« Vivre avec », c'est au contraire :

- Continuer à s'exprimer, multiplier les actes pour donner confiance, réinvestir le quotidien afin que chaque salarié ait droit à sa pause déjeuner, ait la possibilité d'aménager son temps de travail, puisse être mieux protégé du virus.
- Refuser les fausses solutions qu'on nous impose : celle des pressions sur les objectifs, celle de l'argent public offert aux entreprises sans contrepartie !

Ce n'est pas facile, nous en convenons ! Mais des luttes sont encore menées aujourd'hui et des victoires sont obtenues.

Ensemble, trouvons les ressorts pour résister à cet enfermement viral et impulsions des initiatives favorisant le développement d'anticorps aux politiques du fric !

**Avec la CGT, soyons acteurs de nos vies  
et continuons à être des agitateurs d'espoir.**

Syndicat CGT Pôle emploi Hauts-de-France  
notre page [Facebook](#), notre site internet [cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr](http://cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr).  
pour nous contacter [syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr)

## Les élections des représentants pour les salariés des « Très Petites Entreprises » (TPE) ont lieu du 22 mars au 4 avril 2021

Les salariés des TPE ne disposent pas d'instance paritaire c'est pourquoi il est primordial de voter et de faire voter CGT. Le fruit de cette élection permettra aux représentants de porter la voix des salariés des TPE au sein des commissions paritaires régionales.

Dans notre réseau ou dans notre famille on connaît tous un salarié de TPE, invitons le **à voter C.G.T.**



## Statut public : le mépris

Alors que la nouvelle classification pour les agents de droit privé a été présentée en grande pompe, en réunion de service et avec de magnifiques supports en papier glacé, les agents sous statut public n'ont pas bénéficié des mêmes attentions. Ils se sont vus royalement invités à une audio de 27 minutes qui s'est déroulée tambour battant, sans possibilité de question et, surtout, sans aucune espèce de considération.

Pour notre direction, y aurait-il des sous-agents ?

Dans le même ordre d'idée, les agents publics ayant des questions spécifiques en lien avec leur statut se voient souvent opposer des fins de non-recevoir. A quand des interlocuteurs RH réellement formés et dédiés à ces personnels ?



## CONSULTATION CONCERNANT LA SIGNATURE DE L'ACCORD MUTUELLE PREVOYANCE

La négociation s'est terminée la semaine dernière et l'accord est ouvert à la signature jusqu'au 26 février 2021.

**A la CGT**, nous ne pouvons pas être favorables à la signature de cet accord.

**Pour les syndiqués CGT**, vous savez que la démocratie est notre crédo, il est donc indispensable que vous vous prononciez sur la signature de cet accord.

**Merci de nous transmettre votre position avant le mercredi 24/02/2021 16h au plus tard, en mentionnant clairement :**

- Pour la signature de l'accord,
- Contre la signature de l'accord,
- Ne se prononce pas,
- Ne prend pas part au vote.

**Pour tous, abonnés et syndiqués**, nous devons continuer notre mobilisation en signant massivement la pétition intersyndicale. **Cette mobilisation doit s'amplifier d'ici le 26 février.**

**Si ce n'est pas encore fait, signez et faites signer la pétition !**

**Cliquez**

[https://www.change.org/p/pour-sauvegarder-notre-protection-sociale-%C3%A0-p%C3%B4le-emploi?utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=custom\\_url&recruited\\_by\\_id=b75b45d0-905a-11ea-99d2-e34974cc0310](https://www.change.org/p/pour-sauvegarder-notre-protection-sociale-%C3%A0-p%C3%B4le-emploi?utm_source=share_petition&utm_medium=custom_url&recruited_by_id=b75b45d0-905a-11ea-99d2-e34974cc0310)

## Lutte gagnante



*Après 10 jours de grève dans le froid et la neige, les salariés de la SEMERAP ont obtenu contre leur direction scélérate :*

- Compensation de la perte de leur usage sur la prise en charge des repas.
- Augmentation de la prime de performance collective.
- Augmentation de 10% du salaire lors d'un changement de groupe.
- Respect des temps de repos lors des périodes d'astreinte.

## PRIME EXCEPTIONNELLE : RIME AVEC BORDEL !

Cette prime s'adresse aux demandeurs d'emploi qui n'ont pas retrouvé le même niveau d'activité en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Dans les faits ?

C'est un pansement sur une jambe de bois afin de contenir le mécontentement des précaires !

- Une explosion des mails.net, des appels au 3949, des réclamations et des situations sans réponse car non anticipées par la réglementation !
- Un grave sentiment de déqualification des collègues GDD mis en difficulté sur leur cœur de métier !

**A la CGT, nous exigeons toujours l'abrogation de la réforme de l'Assurance Chômage** plutôt qu'accorder une « obole » ponctuelle !



## Ça plane pour moi !

Attention, Мыпланируем, pardon WEPLAN, débarque en agence. Révolution « planingaire » !

WePlan, c'est quoi ? En gros, une nouvelle usine à gaz remplaçant le planning et l'agenda. Planification au 3949 impossible en agence, changement de bureau obligatoire à la demi-journée sauf intervention de l'ELD...



**Tout changer...  
Pour que rien  
ne change !**

## La sécurité des agents... un vrai défi !

A écouter notre nouveau Directeur Régional, Monsieur Frédéric DANEL, tout va bien dans le meilleur des mondes ! Chaque agent aurait bénéficié de la formation « gestion des conflits » !

Or, la réalité est tout autre... des collègues nouvellement recrutés en CDD n'ont pas été formés, ne connaissent pas ce module ni même, pour certains, l'existence des fiches de signalement.

Ceux-là même qui assurent principalement les tâches d'accueil et d'animation de zone.

Nous exigeons que cette formation soit systématiquement intégrée au parcours initial pour chaque recrutement CDD ou CDI.

N'oublions pas, non plus, nos collègues en mission Service Civique qui sont au front quotidiennement.

En outre, le DR déclare également qu'il n'y aurait pas de hausse des incivilités et que toutes les dispositions sont prises pour assurer la sécurité des agents.

Bien que des dispositions aient été prises, encore une fois, on ne traite pas les causes de la montée de cette agressivité !

La politique anti sociale actuelle et les choix d'organisation interne ne répondent pas aux besoins des privés d'emploi :

- Casse de l'Assurance Chômage
- Réponses différées
- Numérique à outrance

Sans justifier d'aucune façon les agressions subies, on pourrait envisager qu'une amélioration serait possible si ces problématiques étaient prises en compte et résolues.



# Loi « Sécurité globale », loi pour fermer sa bouche !

La CGT continue à résister contre le gouvernement qui s'acharne à imposer brutalement sa politique de casse des conquits sociaux. Un exemple de taille : la loi « Sécurité Globale. »

Pire, **3 décrets vont permettre le fichage massif des militants ainsi que de leurs proches, pour opinions politiques, syndicales ou religieuses**, ceci dans le but de réprimer davantage les mouvements sociaux, de faire taire toutes contestations **ET EN UTILISANT DES DRONES POUR CELA !!!**

**Voilà pourquoi la lutte pour les libertés et la démocratie du plus grand nombre et la bataille pour nos droits sociaux sont liées. Il s'agit bien de deux conceptions de société qui s'opposent, la conception dont est issue notre sécurité sociale et celle portée par ce gouvernement** de pieds nickelés au service du capital, des puissants et des GAFA, dont est issue la loi sécurité globale.

Depuis toujours, la CGT, et par conséquent la CGT Pôle emploi HDF, revendique et exige notamment :

- Le respect de la liberté d'expression, du droit à s'exprimer, du droit de manifester en retirant cette loi !
- **Le retrait pur et simple des « réformes » sur les retraites et sur l'assurance chômage,**
- Un véritable service public sans sous-traitance, avec des créations de postes massives et l'augmentation du traitement des salariés du secteur public, l'augmentation des salaires pour les salariés du privé et la revalorisation de l'assurance chômage et des minima-sociaux.

*Nous appelons toutes et tous à se saisir de ce droit en s'organisant pacifiquement dans la rue pour exiger le retrait des lois liberticides remettant en cause les libertés individuelles et collectives et à rejeter les politiques antisociales du gouvernement et du patronat.*



## Service civique : dix ans de précarisation de la jeunesse au nom de l'engagement citoyen.

Lancé en 2010, le service civique a débouché sur la création du Service National Universel qui doit devenir obligatoire d'ici 2024. Le dispositif est un instrument de contrôle social de la jeunesse. Le service civique permet aux 16-25 ans de « s'engager volontairement au service de l'intérêt général » au moins 24 heures par semaine 6 à 12 mois, en échange d'une indemnité forfaitaire mensuelle d'environ 580 euros versée par l'État. **Relevant du statut juridique du service national, le volontariat est un nouveau mode de travail, quelque part entre le bénévolat et le salariat. Les volontaires ne sont pas salariés pour un emploi, mais engagés pour une mission : le droit du travail et son contrôle ne s'applique donc pas.** S'ils sont couverts par la sécurité sociale, ils ne bénéficient pas de droits au chômage. Officiellement créé en 2010, le service civique est devenu incontournable pour une part grandissante de la jeunesse, avec 240 000 missions annoncées pour 2021.





La CGT pôle-emploi HDF a décidé de communiquer sur le sujet des offres hébergées et diffusées par Pôle Emploi, acteur du service public, de l'emploi et de la formation.

**Une étude montre que 63% de ces offres proposées aux privés d'emploi seraient frauduleuses.**

Les agents Pôle emploi sont en première ligne. Que ce soit en entretien physique ou téléphonique, à l'accueil, sur les plateformes, nous nous devons de dénoncer ces pratiques qui minent notre travail au quotidien et qui décrédibilisent notre action. Pour la CGT Pôle emploi HDF, c'est la politique menée par notre direction générale et le ministère du travail qui a permis d'ouvrir la boîte de Pandore.

Nous le disons et le répétons, L'OUVERTURE DE NOTRE SITE POLE-EMPLOI.FR à la diffusion d'offres d'emploi aux partenaires et autres agences de travail temporaire n'améliore pas notre crédibilité auprès des demandeurs d'emploi.

OUI, soyons clairs !!! Une grande partie des offres d'emploi de partenaires diffusée sur notre site est soit frauduleuse soit irraisonnable soit mal localisée et imprécise sur la codification du métier. Ce débat doit être porté par nos élus au CSEC auprès de la direction générale. Nous ne pouvons continuer ainsi !

Le chômage et le malheur des précaires n'est pas une marchandise.

Ensemble, exigeons purement et simplement la fin de l'autorisation de diffusion sur pole emploi.fr de ces offres.

**TOUTES LES OFFRES DOIVENT ETRE ETUDIEES ET VALIDEES AVANT PARUTION !!!**

## **McDo, Carrefour, Decathlon... Pour eux, le plan « jeunes » s'est transformé en jackpot !**

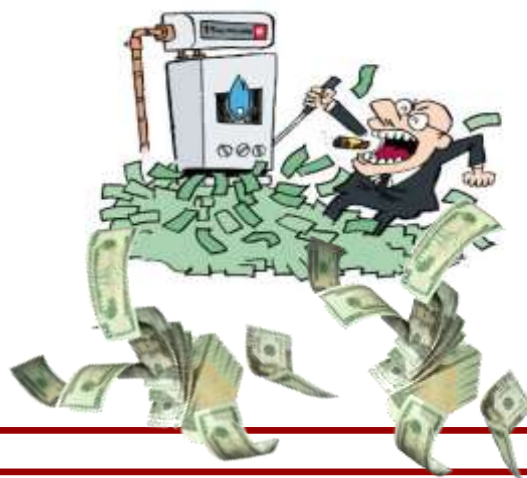
*De nombreux grands groupes peu concernés par la crise bénéficient de la manne publique du plan "Un jeune, une solution". Entré en vigueur en août 2020, le dispositif gouvernemental destiné à subventionner l'embauche des moins de 26 ans s'accompagne en réalité de nombreux effets pervers.*

De l'argent public comme s'il en pleuvait. Depuis le début de son quinquennat, Emmanuel Macron ne regarde jamais à la dépense quand il s'agit de garnir les caisses des entreprises, surtout les plus grandes.

Après la transformation du CICE en allègement de cotisations sociales, la baisse de l'impôt sur les sociétés et des impôts de production, la nouvelle offrande se nomme « Un jeune, une solution ».

Le principe est simple : pour toute embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDI ou CDD de plus de trois mois, l'entreprise reçoit un chèque de l'État d'un montant de 4 000 euros maximum. Pour l'embauche d'un alternant, la somme peut grimper à 8 000 euros.

Prévu initialement pour s'arrêter fin janvier, ce dispositif, entré en vigueur en août 2020, a récemment été prolongé par la ministre du Travail. Montant global : 6,7 milliards d'euros.



### **Citation du mois**

**Car je suis sûr, sûr qu'on nous prend pour des cons, mais j'en suis certain, quelque chose ne tourne pas rond...  
Salut Tonton !**